



Note technique

04 / 01 / 2022

De

Alain texier

À l'attention de

DREAL Nouvelle Aquitaine

Note technique sur la problématique du nid de Cigogne blanche situé à la Sotterie sur la commune du Vanneau (79)

Dans le cadre d'une procédure de destruction d'un nid de Cigogne blanche par un propriétaire privé, la DREAL Nouvelle Aquitaine a demandé des précisions au PNR sur la situation de cette espèce et des actions d'accompagnement au titre de la compensation destruction d'espèce protégée.

Contexte :

Le nid se trouve sur une parcelle privée en peupleraie. Il est sur un peuplier mort en chandelle, cassé et étêté à 8 – 9 m de haut. Le peuplier est le long du chemin des bords de la Sèvre Niortaise. Le site est très fréquenté car à 250 mètre de l'écluse de la Sotterie. Le chemin fait office de piste cyclable, randonnée et est carrossable (accès riverains, agriculteurs, pêcheurs, etc.).

La peupleraie est entretenue par pâturage extensif par les animaux des prairies avoisinantes. Elle se trouve dans le site classé Marais poitevin et dans le site Natura 2000.

La peupleraie a été coupée à l'automne 2021 mais pas l'arbre supportant le nid de Cigogne. Cependant, l'arbre penche légèrement du côté du chemin et le propriétaire ne souhaite pas assumer la responsabilité s'il tombe sur un usager (cycliste, pêcheurs, randonneurs, etc.).

C'est pourquoi, il souhaite abattre l'arbre, ce qui entraînera la destruction du nid.

Situation de la Cigogne Blanche en Marais poitevin

La population de Cigogne blanche est en augmentation sur le Marais poitevin selon les informations disponibles dans le cadre de l'observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin.

Le nombre de nids est sur une dynamique d'augmentation importante avec 45 nids présents en 2004 (source LPO 85) et 140 nids en 2021 (estimation LPO 85, LPO, GODS).



La majorité des nids sont sur des plateformes et des pylônes électriques mais de plus en plus de nids se trouvent dans les arbres (chênes, peupliers ou saules).

Plus localement, la population Deux-Sévriennes, selon le GODS, suit la même tendance. Entre 2015 et 2021, les effectifs sont passés de 1 à 7 nids productifs sur un total de 2 à 11 nids. De plus, à 2.5 km du nid, sur la commune du Mazeau (85) dans une peupleraie abandonnée se trouve 6 à 8 nids.

C'est pourquoi, la coupe du peuplier ne semblerait pas remettre en cause la dynamique d'augmentation de la population de Cigogne blanche du Marais poitevin.

Mesures d'accompagnement

Il est proposé, à la DREAL Nouvelle Aquitaine, pour accompagner la coupe de l'arbre et la destruction du nid :

- la coupe de l'arbre, **hors période de présence** du couple de Cigogne blanche, soit avant le 01 février 2022, soit après le 15 août 2022.

- **le remplacement de l'arbre par** la plantation de minimum 10 peupliers en alignement sur la parcelle mais à l'opposé de la piste cyclable, avec des protections contre le bétail.

- **La signature de la charte Natura 2000 « haie alignement d'arbres »** du DOCOB Marais poitevin par le propriétaire pour conserver les frênes existant,

- de **maintenir l'entretien de la parcelle par un accès libre** des bovins pâturant les prairies avoisinantes.

Les actions de conservation de la trame arborée du Marais poitevin et de la mosaïque d'habitats engagées dans le cadre de la préservation du site classé du Marais poitevin et Natura 2000 seront favorables à maintenir des sites de nidification pour la Cigogne blanche. Cela se traduit notamment par le programme « défi peupliers » et « plantons les arbres de demain » porté par les acteurs du territoire et le PNR.